

Appel à propositions du GAFSP

Le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) annonce le lancement d'un appel à propositions et invite par la présente (a) les gouvernements des pays et (b) les organisations de producteurs¹ (OP) éligibles à soumettre des propositions de financement au plus tard le 8 septembre 2021. Le présent appel à propositions est limité aux membres de l'Association internationale de développement (IDA) qui sont classés comme des pays exclusivement IDA actifs². Les propositions doivent être conformes aux *Directives et modèle pour les propositions soumises par des pays* et aux *Directives et modèle pour les propositions soumises par des organisations de producteurs*. Ces directives ont été établies par le Comité directeur du GAFSP après consultation des parties prenantes, des électeurs et des partenaires et sont disponibles à la page « Appel à propositions » du site du GAFSP (<https://www.gafspfund.org/apply-funding-2021>).

Les ressources non engagées actuellement disponibles pour financer le présent appel à propositions s'élèvent à environ 150 millions de dollars, dont environ 125 millions de dollars pour les propositions des pays et environ 25 millions de dollars pour les propositions des OP. Le montant total pourra être modifié si de nouvelles annonces de contributions sont faites par des donateurs d'ici l'attribution des fonds. Les ressources disponibles étant limitées, il n'est pas certain que toutes les propositions dignes d'intérêt puissent être financées.

Pour le présent appel à propositions, le GAFSP vise à recueillir des propositions techniquement solides soumises selon les deux modalités ci-dessous :

- La **modalité de financement de projets pilotés par des pays** vise à financer des projets qui non seulement aident les États à réaliser des investissements publics prioritaires, conformes à leurs plans d'investissement agricole, mais pointent aussi des opportunités de participation complémentaire du secteur privé³ et qui, de par leur conception, œuvrent à l'instauration d'un

¹ Aux fins du présent appel à propositions, les OP recouvrent les organisations d'exploitants agricoles et les autres formes d'associations de producteurs, les coopératives, les syndicats et les fédérations. Ce sont des organisations professionnelles autonomes basées sur l'adhésion, structurées par produit de base ou par territoire. Leurs membres sont de petits agriculteurs, des exploitations familiales et des producteurs ruraux, y compris les éleveurs, les artisans pêcheurs, les personnes sans terre et les peuples indigènes.

² Fait référence aux pays qui sont admis à recevoir, par le biais de la Banque mondiale, des financements concessionnels de l'Association internationale de développement (IDA), mais qui n'ont pas accès aux prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) (« pays exclusivement IDA ») et dont les prêts ne sont pas classés improductifs. Un prêt est classé improductif lorsque les paiements sont en retard de six mois. En général, une fois que les arriérés sont réglés, tous les prêts octroyés à un pays ou garantis par ce dernier sont à nouveau classés productifs.

³ Le secteur privé recouvre un large éventail d'acteurs allant des agriculteurs individuels et leurs coopératives aux grandes sociétés à orientation commerciale. Le GAFSP, dont l'action est essentiellement axée sur les petits exploitants, collabore principalement avec les segments du secteur privé aptes à contribuer substantiellement et de manière responsable à une croissance économique et une réduction de la pauvreté qui profitent

environnement favorable aux investissements du secteur privé. Les pays éligibles peuvent également soumettre des demandes multinationales.

- La **modalité de financement de projets pilotés par les OP** vise à renforcer les OP en tant qu'acteurs économiques clés de la chaîne de valeur. Les investissements proposés par les OP doivent développer les opportunités de subsistance des petits exploitants en renforçant les capacités et en améliorant leur accès aux financements, aux marchés et aux technologies. Le présent appel à propositions au titre de cette modalité est ouvert aux OP qui sont enregistrées et travaillent dans les pays éligibles du GAFSP (conformément aux conditions d'éligibilité ci-dessus), dont la mission est conforme aux objectifs du GAFSP et qui ciblent principalement les petits exploitants.

Le GAFSP est un instrument de financement mondial qui offre divers outils d'investissement public et privé tout au long de la chaîne de valeur agricole. Il a été créé par le G20 en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires de 2007-08, pour répondre au besoin évident d'augmenter les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu (IDA uniquement) et pour contribuer au redressement et au développement à moyen et long terme des petits exploitants, des pays et des entreprises. Ses bailleurs de fonds sont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la Fondation Bill & Melinda Gates, l'Irlande, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la République de Corée et le Royaume-Uni.

Depuis 2010, le GAFSP a alloué 1,7 milliard de dollars pour financer des investissements stratégiques et une assistance technique dans plus de 45 pays d'Afrique, d'Asie centrale, de l'Est et du Sud, du Moyen-Orient et d'Amérique latine et des Caraïbes. Plus de 15 millions de petits exploitants et leurs familles, dont 5,6 millions de femmes, ont bénéficié de ces investissements. Avec ce nouvel appel à propositions, le GAFSP continuera d'aider les pays les plus pauvres du monde à transformer de manière résiliente et durable leur secteur alimentaire et agricole.

Le présent appel à propositions est lancé dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19. Alors que l'attention accordée à l'insécurité alimentaire ne cesse de croître en raison des énormes défis posés par la pandémie, le financement du GAFSP soutiendra les efforts déployés par les pays, les petits exploitants et leurs familles pour riposter à moyen et long terme à la COVID-19 afin de permettre un redressement plus durable, inclusif et résilient de leur agriculture et de leur système alimentaire face au changement climatique. Dans ce contexte, le GAFSP encourage les propositions qui visent à réduire les risques et la vulnérabilité et à augmenter l'impact des interventions agricoles en mettant l'accent sur les thèmes transversaux que sont le genre et l'autonomisation des femmes et des filles, la résilience climatique et l'amélioration des résultats nutritionnels.

Priorité sera accordée aux propositions capables de démontrer une forte probabilité de réalisation compte tenu du contexte particulier des pays concernés. Le GAFSP encourage les soumissions qui garantissent la participation des parties prenantes, notamment des organisations de la société civile (OSC) concernées, de la conception des projets à leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation.

Pour toute information et orientation spécifiques, nous encourageons tous les candidats potentiels à consulter les directives sur les appels à propositions [<https://www.gafspfund.org/guidelines-2021-Cfp>]. Nous attendons avec impatience de recevoir les propositions des pays et des organisations de

à tous sur le long terme, en souscrivant aux principes reconnus par le GAFSP, lesquels consistent notamment à mettre l'accent sur les marchés locaux et à travailler avec les organisations de producteurs, les petits agriculteurs et leurs collectivités.

producteurs, qui seront examinées par un comité consultatif technique (CCT) externe et indépendant, puis par le Comité directeur du GAFSP en vue de l'attribution des financements en fin d'année.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Schattschneider', is centered on the page. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'D' and a long, sweeping tail.

Dirk Schattschneider
Directeur général adjoint
Ministère fédéral allemand de la Coopération et du Développement économiques
Président du Comité directeur du GAFSP